



Réunion du Conseil d'administration de l'Association pour l'étude du Centre Vietnam

Procès-verbal du 7 octobre 2025

La réunion du Conseil d'administration (ci-après abrégé CA) s'est tenue le 7 octobre 2025, en visioconférence (Google Meet), sur convocation du président. Le CA étant composé de huit membres, quatre membres sont présents ; le quorum statutaire (la moitié des membres) est atteint. Le CA peut valablement délibérer.

Sont présents (par ordre alphabétique) :

- Mickaël Augeron, vice-président de l'AECV ;
- Guilhem Cousin-Thorez, vice-président de l'AECV ;
- Sunny Le Galloudec, président de l'AECV ;
- Nguyễn Thị Thanh Nga, vice-présidente de l'AECV.

Les autres membres du CA sont absents car indisponibles aux dates proposées pour cette réunion.

Sont absents et excusés (par ordre alphabétique) :

- Pascal Bourdeaux, membre d'honneur de l'AECV ;
- Jean Couso, président d'honneur de l'AECV ;
- Jean-François Klein, vice-président de l'AECV ;
- Thomas Vaisset, membre d'honneur de l'AECV.

Le président rappelle l'ordre du jour :

1. Bilan des activités de l'AECV depuis la dernière réunion du CA (octobre 2024) ;
2. Compte-rendu financier ;
3. Récapitulatif des projets en cours et à venir ;
4. Discussion ouverte ;
5. Conclusion et objectifs pour l'année à venir (2026).

Concernant le point n° 1 – **Bilan des activités de l'AECV depuis sa création**

- **Lancement d'une campagne d'appel aux témoignages et dons d'archives** (novembre 2024-décembre 2025) **et ses principaux résultats** (fonds transférés ou en cours de transferts – voir ci-dessous).
- **Fonds Bruno Barraco** : donation et transfert en novembre 2024 ; inventaire en cours.
- **Fonds Henri Chabot** : donation, transfert et inventaire en février 2025.
- **Fonds Sunny Le Galloudec** : numérisation partielle entre janvier et mars 2025.
- **Fonds Lucasseau** : donation et transfert en avril 2025 ; inventaire en cours.

- **Fonds Dupart-Capot** : fonds en cours de constitution en vue d'une donation et d'un transfert en 2026.
- **Projet de numérisation des *Bulletins des Amis du Vieux Hué (BAVH)*** : partenariat signé avec la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) ; numérisation test d'un bulletin réalisée par Erwan Jacomino (partenariat informel dans le cadre du projet de recherche MARCOMO, avec l'appui de l'EPCC French Lines & Cie).
- **Coopération avec le Centre de conservation des monuments historiques de Hué** (*Trung tâm Bảo tồn Di tích Cố đô Huế*) : rencontre, séjour et réunion de travail à Hué du 21 au 24 avril 2025, signature d'un memorandum d'entente (MoU) le 19 juin 2025, puis remise de 200 photographies et documents numérisés (130 le 29 juillet et 70 le 15 septembre 2025) afin d'alimenter des projets de conservation, de restauration et de valorisation du patrimoine et des monuments historiques de Hué.
- La **valorisation des fonds de l'AECV** est également passée par :
 - o La **publication d'une partie des fonds AAVH-NAAVH, Bruno Barraco, Henri Chabot et Sunny Le Galloudec sur entreprises-coloniales.fr** (partenariat débuté en 2024 – contact : Alain Léger) ;
 - o La **publication d'un article au sujet de la correspondance entre Paul Mus et Albert Sallet** (fonds AAVH-NAAVH, série Albert Sallet) dans le *Bulletin de la Société des Amis de Paul Mus*, n° 5, janvier 2025 ;
 - o La **publication (à venir) d'une quarantaine de photographies issues des fonds de l'AECV** dans l'ouvrage collectif codirigé par notre président, Sunny Le Galloudec, et l'un de nos vice-présidents, Jean-François Klein : *Du port au monde. Une histoire globale des ports indochinois*, La Crèche, éditions La Geste, collection des Presses universitaires de Nouvelle-Aquitaine, à paraître en décembre 2025, 494 p. ;
- **Mise à jour du site internet de l'AECV**, notamment avec la publication de notre campagne d'appel aux témoignages et dons d'archives, ainsi que pour les nouveaux fonds conservés par notre association.
- **Première rencontre et échanges avec la vice-directrice du nouveau musée d'histoire de Đà Nẵng** et le responsable des collections dudit musée pour la mise en place d'un partenariat au long cours avec l'AECV, qui dispose, notamment dans les fonds Sunny Le Galloudec et AAVH-NAAVH, de nombreuses photographies de Đà Nẵng pendant la période coloniale.

Concernant le point n° 2 – **Compte-rendu financier** :

- Pour fonctionner tout au long de sa deuxième année d'existence, l'AECV a pu s'appuyer sur le reliquat de l'année 2024 ainsi que sur le renouvellement d'adhésions et l'enregistrement de nouvelles adhésions tout au long de l'année 2025. Ces ressources ont notamment permis à son président, Sunny Le Galloudec, d'effectuer une mission de terrain de plusieurs jours à la fin du mois d'avril 2025, entre Hué et Đà Nẵng, ainsi que de financer les différentes démarches administratives de l'AECV, dont l'hébergement du site internet de l'AECV et le paiement d'une assurance (MAIF).

- Depuis sa création et jusqu'à ce jour (7 octobre 2025), l'AECV a reçu **quinze (15)** demandes d'adhésion, toutes acceptées. Au total, l'AECV compte **vingt-trois (23) membres**, dont **quatre (4)** qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion pour 2025-2026. Le montant des cotisations reçues se chiffre à **760 €** (euros) : **huit (8) membres actifs** et **sept (7) membres bienfaiteurs**.
- Au 7 octobre 2025, le compte courant de l'AECV a un solde de **590,34€** (euros).
- Les ressources financières de l'AECV doivent servir à couvrir : l'abonnement annuel à Hostinger/WordPress pour le fonctionnement et l'hébergement de notre site internet (environ **30€/an**, jusqu'à présent pris en charge par le président de l'AECV) ; le paiement d'une assurance (MAIF : environ **135€/an**) ; les frais relatifs aux démarches administratives ; l'achat d'éventuels ouvrages et documents (archives, photos, cartes postales, etc.) visant à augmenter nos collections et à constituer une bibliothèque spécialisée sur le Centre Vietnam ; l'achat ou la location de matériel (scanner, boîtes et cartons, papier de soie, etc.) nécessaire à la conservation et à la reproduction numérique des documents conservés. Il est donc impératif que nous puissions avoir un nombre de membres annuels suffisamment conséquent, et que l'ensemble des membres du CA s'acquitte de leurs propres cotisations à partir de 2026 (conformément aux statuts).

Concernant le point n° 3 - **Récapitulatif des projets en cours et à venir (2026 et au-delà) :**

- **Fonds Bruno Barraco** : les documents donnés font l'objet d'un classement et d'un inventaire, qui sera remis au donateur et diffusé en ligne sur le site internet de l'AECV (aecv-mienTrung.com) une fois finalisé ; une campagne de numérisation est également envisagée pour les documents en vue d'une mise en ligne progressive.
- **Fonds Lucasseau** : poursuite de l'inventaire en cours ; définition d'un plan de numérisation (priorités, calendrier, besoins matériels).
- **Fonds Henri Chabot** : poursuite de l'exploitation du fonds (classement fin, inventaire détaillé si nécessaire) et définition d'un plan de numérisation/valorisation.
- **Fonds Sunny Le Galloudec** : poursuite de la numérisation au-delà de la campagne partielle réalisée entre janvier et mars 2025, et préparation d'une stratégie de diffusion en ligne.
- **Fonds Dupart-Capot** : poursuite de la constitution du fonds en vue d'une donation et d'un transfert en 2026 ; préparation des modalités (convention, conditions matérielles, inventaire initial).
- **Appel aux témoignages et aux dons d'archives** : poursuite et relances périodiques de la campagne (site internet, mailing list, réseaux sociaux), avec un ciblage prioritaire vers la diaspora vietnamienne en France et les familles d'anciens Français d'Indochine (ou leurs descendants), ainsi que vers les réseaux de chercheurs et d'associations culturelles franco-vietnamiennes.
- **Projet de numérisation des *Bulletins des Amis du Vieux Hué* (BAVH)** : poursuite du partenariat avec la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) à la suite de la numérisation test ; définition d'un protocole de numérisation (objectifs, corpus, droits, diffusion) et recherche d'appuis institutionnels et/ou de financements complémentaires.

- **Partenariats institutionnels au Viêt Nam et en France :**
 - Mise en œuvre du mémorandum d'entente (MoU) signé le 19 juin 2025 avec le Trung tâm Bảo tồn Di tích Cố đô Huế (Centre de conservation des monuments de Huế), et poursuite des échanges relatifs à la conservation, à la restauration et à la valorisation patrimoniale ;
 - Poursuite des échanges engagés avec le nouveau musée d'histoire de Đà Nẵng (mise en place d'un partenariat au long cours, en particulier autour des fonds photographiques liés à Đà Nẵng pendant la période coloniale) ;
 - Développement de contacts et partenariats à Huế, Đà Nẵng et Đà Lạt, ainsi qu'avec des institutions françaises (notamment pour les campagnes de numérisation et la valorisation scientifique).
- **Publication et diffusion de contenus :**
 - Publication de contenus sur le site internet de l'AECV (rubriques de présentation des fonds, actualités, publications, appels à témoignages/dons) ;
 - Poursuite de la valorisation via des publications et partenariats éditoriaux (selon opportunités).
- **Projets éditoriaux et scientifiques :**
 - Poursuite du projet d'écriture et d'édition d'un ouvrage synthétique sur l'histoire de l'AAVH-NAAVH (1913-2024) ;
 - Lancement / structuration d'un programme de recueil de témoignages (histoire orale) : méthodologie, identification des témoins, modalités d'enregistrement et d'archivage ;
 - Écriture, publication et diffusion de la Lettre annuelle de l'AECV.

Les trois premiers points ayant été exposés par le président, les discussions sont ouvertes entre les membres du CA.

- Les vice-présidents et la vice-présidente remercient le président pour son exposé et confirment qu'ils ont bien pris en compte les différents points soulignés. Ils donnent également leur accord pour l'ensemble.
- Au sujet de l'appel aux témoignages et aux dons d'archives, le CA convient de poursuivre les actions de diffusion (site internet, *mailing list*, réseaux sociaux) et d'amplifier les relais auprès d'associations culturelles franco-vietnamiennes en France, ainsi qu'auprès de réseaux susceptibles d'atteindre la diaspora vietnamienne et les descendants d'anciens Français d'Indochine.
- Concernant les partenariats, le CA convient de poursuivre la mise en œuvre du partenariat avec le Centre de conservation des monuments historiques de Huế, ainsi que les échanges en cours avec le musée d'histoire de Đà Nẵng. Le CA acte également la nécessité d'approcher, lorsque cela sera pertinent, d'autres institutions (universités, services culturels, partenaires scientifiques) afin de soutenir les projets de numérisation et de valorisation.
- Le président rappelle l'objectif de long terme consistant à contribuer à la création d'un centre de recherche pluridisciplinaire au Viêt Nam, idéalement à Huế, Đà Nẵng ou Đà Lạt, en lien avec les partenariats institutionnels développés par l'AECV. Il précise que cet objectif a été inscrit dans le mémorandum d'entente (MoU) signé avec le Centre de

conservation des monuments de Hué le 19 juin 2025. Il est prévu de poursuivre les discussions en 2026, en vue d'une mise en œuvre potentielle en 2027.

- Plusieurs projets étant interdépendants (inventaires, numérisation, diffusion), le président propose de mettre à jour : (1) un document récapitulant l'ensemble des projets ; (2) un document listant les partenariats envisagés en France et au Viêt Nam ; (3) un échéancier de travail actualisé pour 2025-2027. Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.
- Le président informe le CA de la convocation d'une Assemblée générale ordinaire de régularisation, au début de l'année 2026, au titre des années civiles 2024 et 2025, l'association ayant, jusqu'à présent, privilégié la tenue de réunions annuelles du CA en raison de sa création récente et du nombre encore limité d'adhérents. Le CA prend acte de cette démarche et valide le principe et le calendrier proposés.
- Le président précise également qu'un bulletin annuel résumant les activités de l'AECV sera préparé en décembre 2025 et janvier 2026, pour une diffusion avant le Têt, c'est-à-dire dans le courant de la première quinzaine de février 2026.
- Le président conclut en rappelant que la réalisation de ces projets suppose le maintien d'un nombre d'adhérents suffisant, le renouvellement régulier des cotisations, ainsi que la capacité de l'association à couvrir ses charges récurrentes (hébergement du site internet, assurance MAIF, démarches administratives et matériel de conservation/numérisation). Au regard des projets en cours et à venir, des charges afférentes et de la trésorerie modeste de l'AECV, il propose d'augmenter le montant des cotisations comme suit : 25€ (euros) pour les membres actifs, 60€ (euros) ou plus pour les membres bienfaiteurs. Après discussion, sa proposition est acceptée à l'unanimité et il est décidé que ces nouveaux montants s'appliqueront à compter de ce jour (7 octobre 2025) pour les renouvellements d'adhésion, et à compter de l'année 2026 pour toute nouvelle adhésion. Il est précisé que le bulletin d'adhésion de l'AECV sera mis à jour en conséquence et qu'un mail de rappel et de renouvellement des adhésions, intégrant ces nouveaux montants, sera adressé aux adhérents par voie électronique dans la journée.
- Enfin, il est acté que la date précise de la prochaine réunion du CA sera décidée ultérieurement.

Fait à Đà Lạt, La Rochelle, Aubervilliers et Hué [réunion en ligne, via *Google Meet*], le **07/10/2025**.

Sunny Le Galloudec
Président de l'AECV



Guilhem Cousin Thorez
Vice-président de l'AECV



Mickaël Augeron
Vice-président de l'AECV



Nguyễn Thị Thanh Nga
Vice-présidente de l'AECV

